

"Voyageons ensemble"

Belle-île-en-mer
OFFICE DE TOURISME

*Guide du
partenaire 2022*

#10 bonnes raisons de devenir partenaire de votre Office de Tourisme

- # 1 Etre visible sur www.belle-ile.com en 3 langues avec 1 million de visiteurs en 2021
- # 2 Bénéficier de la rubrique « **Bons plans** » sur le site internet et de nos **rendez-vous conseils**
- # 3 Figurer et recevoir les **supports papier** (Guide édité à 20 000 ex et carte touristique à 130 000 ex)
- # 4 Profiter de nos **60 000 abonnés** sur **Facebook** et **14 000 followers** sur **Instagram**
- # 5 Diffuser votre documentation dans les **présentoirs** de l'espace d'accueil (100 000 visiteurs)
- # 6 Intégrer nos **offres packagées** avec le service commercial **Belle-île à la Carte** et **Belle-île Box®**
- # 7 Diffuser vos **événements** sur le site internet
- # 8 Recevoir nos **actualités professionnelles**, participer aux **accueils de presse**
- # 9 Participer à nos **ateliers thématiques** (Facebook, Google myBusiness, photographie...)

#10 *Vous faire connaître auprès des professionnels du Tourisme de Belle-île !*



Offices de
Tourisme
de France



L'Office de Tourisme de Belle-île-en-mer,



vos partenaires 100% local !

Nos missions,
notre équipe
à vos côtés,
toute l'année



L'Office de Tourisme de Belle-île-en-mer a été créé en 1911. D'association, il est devenu un EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) en octobre 2019. Il est composé d'un Comité de Direction de 21 membres, 11 élus et 10 professionnels, présidé par M. Pierre-Paul AUBERTIN.

Les principales missions de l'Office de Tourisme de Belle-île :

- Accueillir, informer, conseiller nos 150 000 contacts annuels
- Promouvoir et valoriser notre destination unique
- Animer et fédérer notre réseau de professionnels
- Commercialiser les offres touristiques du territoire
- Recueillir et analyser les données touristiques

L'Office est classé en **Catégorie 1** (la plus entrepreneuriale). Depuis mars 2016 il est engagé dans l'animation continue de la marque "Qualité Tourisme". Une **Convention d'objectifs et de moyens** le lie à la Communauté de Communes de Belle-île-en-mer pour la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique.

Depuis fin 2019, la **taxe de séjour** lui est entièrement reversée.

En 2020

310 800 visiteurs sur l'île
1.5 million de nuitées
marchandes

300 000 € de
taxe de séjour collectée



L'équipe salariée : 7 collaborateurs au service des visiteurs, habitants, professionnels et institutionnels. Nous sommes à votre disposition pour vous apporter conseils sur les tendances et vous accompagner dans la création et/ou le développement de votre activité.

Le saviez-vous ? : Depuis l'été 2020 nous accueillons et conseillons aussi les voyageurs en gare maritime de Quiberon et depuis la saison 2021, également sur le port de Sauzon.

Karine PIQUET, Directrice, direction@belle-ile.com

Geneviève PAILLET, Adjointe de Direction, référente qualité, ad-direction@belle-ile.com

Bathilde CHABOCHE, Pôle réseaux sociaux et référente agenda, photo@belle-ile.com

Virginie ROUS, Responsable du Pôle Accueil-conseil en séjour, accueil@belle-ile.com

Florence TAILLARD, Pôle Accueil, Conseillère en séjours, info@belle-ile.com

Pierre BRIOLET, Pôle commercial individuels, référent hébergement, sejours@belle-ile.com

Tania GUERAÏNI, Pôle communication web, Pôle commercial groupes, resa@belle-ile.com

4 saisonnier(e)s viennent compléter l'équipe à Palais, Sauzon et Quiberon ainsi que des stagiaires du Tourisme. L'équipe vient à la rencontre de ses partenaires lors des **Eductours** et de la **diffusion** des nouvelles parutions.



Plan d'actions 2022 de l'Office de Tourisme

Améliorer notre communication : fin 2021, lancement du nouveau site www.belle-ile.com

Améliorer l'accueil touristique : **nouvel espace d'accueil** courant 2022 et renforcer hors les murs

Poursuivre la stratégie de promotion : **en valorisant les 4 saisons et l'angle activités**

Poursuivre la mise en œuvre : **de la stratégie de développement touristique insulaire**



1. Votre inscription auprès de votre Office de Tourisme*

En 2022, nous reconduisons les tarifs solidaires 2021, un geste pour soutenir votre promotion après la crise du Covid

(Décision du Comité de Direction du 7 septembre 2021)

- Restaurants, commerces et services, agences immobilières, locations de véhicules, activités de loisirs
- Artisans, artistes, activités culturelles, bien-être et sites de visites
- Locations de vacances classée ou labellisée ou chambre d'hôtes
 - par meublé ou chambre d'hôte supplémentaire
 - location de vacances non classée (s'engager à se classer dans les 6 mois)
- Hébergements collectifs (auberge de jeunesse, gîte collectif...)

Hôtels

- moins de 25 chambres.....250€HT (300€TTC) (nouveau)
- 1 étoile ou équivalent250€HT (300€TTC)
- 2 étoiles ou équivalent..... 500€HT (600€TTC)
- 3 étoiles ou équivalent 700€HT (840€TTC)
- 4-5 étoiles ou équivalent.....1 250€HT (1 500€TTC)

Campings

- 1 étoile ou équivalent.....250€HT (300€TTC)
- 2 étoiles ou équivalent.....350€HT (420€TTC)
- 3 étoiles ou équivalent.....450€HT (540€TTC)
- 4-5 étoiles ou équivalent550€HT (660€TTC)

- Grande Infrastructure (Transport, Entreprise, Résidence, Multi-sites...) sur devis
- Double activité -50% à partir de la 2ème activité la moins élevée-50%

	Tarifs 2022 (idem 2021)
..... (85€HT)	102€TTC
..... (42.50€HT)	51€TTC
..... (85€HT)	102€TTC
..... (25€HT)	30€TTC
..... (+25€HT)	30€TTC
..... (140€HT)	168€TTC

2. Etre visible sur le guide 2022

**Votre inscription inclut la parution*

- sur le site www.belle-ile.com avec texte et jusqu'à 10 photos
- sur le Guide unique 2022 sous forme de liste (sans photo)

"1 photo vaut 1000 mots !"

Améliorez votre visibilité avec un encart photo :

La Poissonnerie de Belle-Ile-en-Mer

Richard Laurance apiculteur

Gourmandises

Brasserie La Morgat

Joël Clément maraicher

Distillerie de Whisky Kaerllis

Fromagerie Pilou

André Le Guellac producteur

Choisissez votre format d'annonce :

- 1/12ème de page soit 125€ HT (150€ TTC)** (5.5 cm par côté)
Annonce chartée comportant une photo de petite taille
- 1/6 de page soit 250€ HT (300€ TTC)** (5.5 cm sur 11.5 cm de haut)
Annonce chartée comportant 1 à 2 photos et 1 texte moyen
- 1/3 de page soit 500€ HT (600€ TTC)** (5.5 cm sur 23 cm de haut)
Annonce chartée comportant photos et texte
- 1 page entière soit 1 000€ HT (1 200€ TTC)**
Annonce publicitaire fichier fourni par vos soins

Parution liste : 1/24 ème de page inclus dans le partenariat :
les parutions listes figurent **après** les encarts photo.



3. Renforcer votre visibilité sur internet

Emmanuel Berthier



Elargissez votre visibilité sur www.belle-ile.com avec au choix :

. Bannière publicitaire sur www.belle-ile.com avec lien vers votre site

1 mois 75 ou 150€HT (90 ou 180€TTC)

2 mois 150 ou 300€HT (180 ou 360€TTC)

3 mois 250 ou 500€HT (300 ou 600 €TTC)

Frais de création offerts

. Mise en avant rédactionnelle de votre activité avec lien vers votre site

3 mois 250€HT (300€TTC)

Frais de création offerts.

**En 2022, tous solidaires pour un tourisme responsable !
Partageons la charte bretonne du voyageur* :**

Voyageons ensemble

Charte du voyageur

« En Bretagne, sur ce territoire marin, urbain, paysan, on murmure que... »

"Les voyageurs ne comptent pas pour du beurre.

La côte se montre plus sauvage que les habitants.

On reçoit des vagues d'émotions, même en pleine tempête.

On grave chaque instant dans sa mémoire, pas sur les pierres.

On ramasse ses déchets parce que c'est pas la mer à boire.

On retourne la terre des champs, pas le sable fin de l'estran.

On consomme local aussi naturellement que l'on savoure une crêpe.

On pose volontiers la bolée pour danser au fest-noz.

On contemple les ballets d'aigrettes sur la pointe des pieds.

On retrouve sa liberté sans s'échapper des sentiers de randonnée.

Les guides enchantent les visiteurs et ce n'est pas une légende.

La rencontre avec la Bretagne se partage avec fierté. »



Crédit photo : DR, Emmanuel BERTHIER, Fabien GIORDANO, OTBI, G. LOUBENS, MAJ 18/10/2021



*Charte réalisée par les Offices de Tourisme de Bretagne

Office de Tourisme de Belle-île-en-mer

Ouvert toute l'année :

Octobre à mars : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Avril, mai, juin et septembre : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Les dimanche de 9h à 13h en juin et septembre et ponts du printemps.

Juillet et août : du lundi au samedi de 9h à 18h30.

Le dimanche de 9h à 13h. Ouverture à 10h15 le mercredi

Quai Bonnelle - CS61102 - 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00013 - Atout France IM 056200003

02 97 31 81 93 - info@belle-ile.com - www.belle-ile.com



*Belle-île-en-mer,
l'île qui nous change durablement !*